

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 20105/13	Dossier complet le : 20105/13	N° d'enregistrement : 2019-604

1. Intitulé du projet

Quartier d'habitation "Les Potiers"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Commune de La Bruffière**

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale **Monsieur André BOUDAUD Maire**

RCS/ SIRET **2181500139500015** Forme juridique **Collectivité territoriale commune**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Projet soumis à examen au cas par cas : assiette du terrain = b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme est comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un quartier d'habitation (extension urbaine) situé au sud-ouest du bourg de La Bruffière entre la RD 755, l'agglomération et la RD 62.
Projet initié par la Commune de la Bruffière assistée de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV, Vendée Expansion).

4.2 Objectifs du projet

Ce projet de lotissement répond à plusieurs objectifs :

- favoriser l'implantation de jeunes ménages (politique de mixité sociale) ;
- offrir des logements sociaux à hauteur de 20% ;
- éviter l'étalement urbain en densifiant à environ 17 logements/ha ;
- appliquer des dispositions de développement durable (favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables, préserver la continuité urbaine et paysagère, limiter l'imperméabilisation des sols, etc.).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet se décompose en deux tranches qui feront l'objet chacune d'un Permis d'Aménager (PA).

1 ère tranche :

- 35 lots libres + 2 îlots pouvant accueillir 7 à 14 logements
- 16 logements sociaux (2 îlots)
- surface de 33 775 m²
- 53 places de stationnements publics
- 1 bassin de rétention commun aux deux tranches de travaux échelonnées dans le temps
- 1 poste de transformation
- création d'un espace vert (préserve une mare déjà existante)

Les travaux comprennent donc des bassins de rétention, la création de voiries (piéton, véhiculé), la préservation des haies bocagères, la valorisation de la trame arborée préexistante, des plantations d'arbres ainsi que la création d'une zone boisée au sud.

2 ème tranche :

- 28 lots libres
- 1 îlot social avec 4 logements sociaux
- surface de 19 012 m²
- 22 places de stationnements
- 1 petit bassin de rétention

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les lots seront viabilisés par la commune et les lots seront réalisés par des aménageurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Dossier d'incidences au titre de la Loi sur l'Eau (déclaration)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet (périmètre du permis d'aménager) :	5,28 ha
1 ^{ère} tranche :	3,38 ha
2 ^{ème} tranche :	1,9 ha
Nombre de logements :	90-97 logements
Nombre de places de stationnement :	75 places
Nombre de bassins de rétention :	2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 1° 11' 52" O Lat. 47° 0' 34" N

"Les Potiers"

85 530 LA BRUFFIERE

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 Sagit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 1,9 km de la ZNIEFF la plus proche qui est la ZNIEFF de type I "Etang des aies - beau soleil (N°520616301)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet est situé dans le périmètre de protection de 500 m d'un monument historique : l'église paroissiale Sainte - Radégonde (PA85000027)

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet a fait l'objet d'un inventaire réglementaire de zones humides et aucune zone humide n'a été recensée sur le site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de la Bruffière est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRi) de la Sèvre Nantaise (85DDTM20090002) approuvé le 05/05/2004 Le projet se situe en dehors des zones à risque d'inondations définies par la PPRi
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site BASOL (entreprise Defontaine, travail de métaux) situé à environ 0,5 km du site du projet.
Dans une zone de répartition de seaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de par sa nature, produira un excédent de matériaux, notamment des déblais produit lors de la création des bassins de rétentions. Une partie de ces matériaux seront utilisés pour niveler certains lots. Le reste des matériaux excédentaires seront évacués vers les fillières usuelles de traitement adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seulement quelques terrassements seront réalisés pour l'aménagement des lots.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur une ancienne parcelle agricole bocagère. Il entraîne : - le comblement d'une mare pour le passage d'une route, mais qui ne constitue pas l'habitat d'amphibiens (mare expertisée en mars 2019) - la destruction d'une partie de haie mais avec préservation de tous les arbres d'intérêt présents sur cette haie et revalorisation avec des essences locales. Le projet assure le maintien : - des arbres qui constituent les éléments d'intérêt du site (arbres têtards à cavités) - d'une mare, sur les 2 présentes, qui sera revalorisée - des corridors écologiques sur le site Le projet n'a pas de conséquences sur la faune (commune) et la flore (pas de flore d'intérêt)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est propriété de la commune, qui le laisse en pâturage pour des chevaux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le risque Transport de marchandises dangereuses mais ce risque n'affecte pas le site du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui la commune est concernée par les risques naturels suivants : - Inondation par crue à débordement lente de cours d'eau (Sèvre Nantaise) - Mouvement de terrain - Phénomène lié à l'atmosphère - Séisme (zone de sismicité 3) Le site se situe en dehors des zones à risque d'inondations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/ des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui les déplacements engendrés seront ceux relatifs à la fréquentation du nouveau quartier. Il sera desservi par un accès à double sens depuis les rues du Maréchal De Lattre de Tassigny, de la Prée et de la Moselle. Il bénéficiera d'un cheminement piéton permettant de limiter l'usage de la voiture.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet entraînera du bruit uniquement pendant la phase chantier. Ce projet dédié à l'habitat n'est pas de nature à générer du bruit (projet de lotissement). Le site du projet borde une voie de contournement du bourg (D755) dont la circulation reste modérée. De plus le projet se situe en retrait de par la présence d'une piste cyclable et la route se trouve en déblai par rapport au site du projet. L'usine Defontaine (fabrication de machines et d'équipements) située de l'autre côté de la rue de la Mozelle se trouve suffisamment éloignée pour ne pas apporter de nuisance aux futurs habitants.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les vibrations générées par le projet se limitent à la phase chantier, liés à la circulation routière des poids lourds et engins de chantier, et à leurs manœuvres lors des opérations de terrassement ou de viabilisation, ce qui reste limité dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses se limiteront à celles produites par les candélabres en bordure de voirie, avec un faisceau lumineux vers le sol.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales collectées par le projet seront gérées par deux bassins de rétention limitant les rejets dans le milieu.</p> <p>Le milieu récepteur est la Mozelle, située à l'est du site d'étude.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet entraînera une production d'eaux usées.</p> <p>le projet sera raccordé au système communal de traitement des eaux usées</p> <p>La commune de La Bruffière est équipée d'une station d'épuration, située à la Boulardière.</p> <p>Cette station, de type lagunage naturel, présente une capacité de 3 000 EH (soit 450 m³/j et 180 kg DBO₅).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans le périmètre de protection de l'église de la Bruffière (Monument inscrit) Le projet est établi en prenant en compte les éléments paysager du site permettant son insertion paysagère. Son insertion en continuité urbaine en limite ses effets paysagers Le site du projet à fait l'objet d'un diagnostic d'archéologie préventive (Cf annexes)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui se projet se situant sur une ancienne zone agricole pâturée il entraîne une modification de l'usage du sol. L'usage n'est plus agricole (pâturage de chevaux par un privé).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

EVITEMENT

- Préservation des arbres d'intérêt écologique et/ou paysager (têtards remarquables, etc.).
- Préservation des haies bocagères à l'intérieur et en périphérie du site.
- Préservation des secteurs d'intérêt écologique (mare) avec création d'un espace vert associé

REDUIRE / COMPENSER

- Création de deux bassins de gestion des eaux pluviales.
- Création d'une zone boisée au sud du projet.
- Valorisation des haies préexistantes (redensification avec des essences locales).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

non

le site du projet ne présente pas d'enjeux importants : pas de zones humides, pas de lien avec des espaces remarquables, pas de flore d'intérêt, pas d'incidences notables sur la faune, pas de risques ou nuisances notables.

Le projet applique des mesures d'évitement de ses impacts et apporte des mesures permettant de gérer les eaux pluviales, les eaux usées et intégrer le projet dans le paysage.

Le projet développe des dispositions de développement durable : économie d'espace, économies d'énergie, déplacement doux, accès aisé aux centre bourg et aux équipement communaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA BRUFFIERE

le,

16 mai 2019

Signature

Signé par : Andre Boudaud
Date : 18/05/2019
Qualité : Maire de La Bruffiere
#signature#

